



Convention sur la protection et l'utilisation des
cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux
Équipe spéciale de l'eau et du climat
Dixième réunion
Genève, Suisse, 1er mai 2019

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA DIXIÈME RÉUNION

Qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
Qui s'ouvrira le mercredi 1er mai 2019 à 9.30

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Programme de projets pilotes et réseau mondial de bassins transfrontières travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques
4. L'eau et les catastrophes
5. L'eau et le changement climatique
6. Financer l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières
7. Préparatifs pour la Journée mondiale de l'eau 2020 sur l'eau et le climat, notamment le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau
8. Futures activités menées sur l'eau et le climat au titre de la Convention sur l'eau
9. Coopération avec les partenaires et d'autres acteurs importants
10. Autres questions
11. Clôture

II. CONTEXTE ET INFORMATIONS PRATIQUES

Contexte

L'Équipe spéciale de l'eau et du climat au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau), dont le secrétariat est assuré par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), est responsable des activités liées à l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières, y compris la gestion des inondations et de la sécheresse, conformément au programme de travail pour 2019-2021 de la Convention sur l'eau (domaine d'activité 4, voir ECE/MP:WAT/54/Add.1). Elle se fixe les objectifs suivants :

- a) Renforcer les capacités d'adaptation et améliorer la coopération pour l'adaptation aux changements climatiques et les mesures d'atténuation dans les bassins transfrontières ;

(b) Augmenter le financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle du bassin ou coordonnées dans les bassins transfrontières, en facilitant l'accès aux fonds pour le climat et en renforçant les capacités nécessaires ;

(c) Susciter une plus grande prise de conscience concernant l'importance de l'eau et de la coopération transfrontière pour l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe au niveau national et transfrontière, ainsi que dans le cadre de mécanismes intergouvernementaux mondiaux, tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et le Programme à l'horizon 2030.

La dixième réunion de l'Équipe spéciale de l'eau et du climat vise à examiner, planifier et apporter des orientations pour la mise en œuvre des activités sur l'eau et le climat au titre du programme de travail pour 2019-2021 de la Convention sur l'eau.

2019 et 2020 offrent des opportunités spécifiques de mettre en exergue le rôle de l'eau pour l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation, notamment grâce à la Journée mondiale de l'eau 2020, axée sur l'eau et le climat, ainsi que l'ODD 13, en cours d'examen par le Forum politique de haut niveau, le Sommet sur le climat, le One Planet Summit etc. Ces opportunités seront examinées au cours de la réunion.

Informations pratiques

La dixième réunion de l'Équipe spéciale s'ouvrira le mercredi 1er mai, à 9.30, et prendra fin à 17.30. Elle se déroulera au Palais des Nations, à Genève. La réunion de l'Équipe spéciale sera précédée par l'atelier international sur l'adaptation écosystémique, qui se déroulera du 29 au 30 avril 2019, à Genève. Les langues de travail seront l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

La réunion est ouverte aux experts représentant des autorités gouvernementales, le secteur privé, des organisations non-gouvernementales et internationales, ainsi que d'autres parties prenantes intéressées. Les points focaux sont priés de diffuser les informations concernant la réunion et de faciliter la nomination de représentants adéquats dans leurs pays respectifs.

Les participants éligibles provenant de pays avec des économies en transition et de pays en développement, peuvent demander une aide financière afin de faciliter leur participation à la réunion, en utilisant le formulaire de demande d'aide financière disponible sur le site Internet de la réunion. Les demandes d'aide financière devront être soumises au secrétariat de la CEE-ONU (mayola.lidome@un.org) dans les plus brefs délais et le **lundi 18 mars 2019** au plus tard. Aucune demande ne sera acceptée passé ce délai.

Les participants nécessitant un visa d'entrée doivent en informer le secrétariat de la CEE-ONU au plus vite. La Suisse faisant partie de l'espace Schengen, le délai nécessaire à l'obtention d'un visa peut s'étendre jusqu'à cinq semaines. Les participants devant obtenir un visa sont ainsi priés de soumettre leur inscription dès que possible et d'entamer les procédures de demande de visa au moins quatre semaines avant la réunion.

Les délégués souhaitant assister à la réunion sont priés de s'inscrire d'ici le 22 avril 2019, à l'aide du lien suivant : <https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=iwUKPx>. En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat par courrier électronique (mayola.lidome@un.org). Avant la réunion, les participants sont priés d'obtenir leur badge d'identification au bureau des

cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé au portail de Pregny, 14 Avenue de la Paix (voir le plan sur le site Internet ci-dessous). Veuillez prévoir du temps à cet effet.

Des informations pratiques sur le Palais des Nations, ainsi que sur le transport et l'hébergement à Genève, sont disponibles en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.unece.org/meetings/practical.htm>

Des informations supplémentaires et des documents pertinents seront mis à disposition en temps voulu sur le site Internet suivant : <https://www.unece.org/index.php?id=50197>

Informations sur l'atelier international : <https://www.unece.org/index.php?id=50193>

III. ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point 1 : Ouverture (9.30 - 9.40)

1. Les Coprésidents ouvriront la réunion et présenteront un résumé des résultats de l'atelier sur l'adaptation écosystémique dans les bassins transfrontières qui aura précédé la réunion.

Point 2 : Adoption de l'ordre du jour (9.40 - 9.45)

2. L'Équipe spéciale devrait adopter son ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

Point 3 : Programme de projets pilotes et réseau mondial de bassins transfrontières travaillant sur l'adaptation aux changements climatiques (9.45 – 10.45)

Document d'information : Aperçu des activités menées par les bassins au sein du réseau mondial de bassins travaillant sur le changement climatique (TFWC/2019/3)

3. L'Équipe spéciale sera tenue informée des résultats de la dernière réunion du réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique (Genève, 14-15 février 2019).

4. Les représentants des projets pilotes et d'autres bassins du réseau mondial de bassins travaillant sur l'adaptation au changement climatique, rendront brièvement compte de leurs activités, défis rencontrés et enseignements tirés, ce qui sera suivi par des questions et observations.

Point 4 : L'eau et les catastrophes (10.45 - 11.40)

Publication de référence : Guide de mise en œuvre « Des paroles aux actes » pour faire face aux catastrophes liées à l'eau et pour la coopération transfrontière (ECE/MP.WAT/56)¹

5. Le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe tiendra l'Équipe spéciale informée des dernières évolutions de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 – 2030.

¹ Voir l'adresse suivante : <https://www.unece.org/index.php?id=50093&L=0>

6. L'Équipe spéciale recevra ensuite des informations au sujet du *Guide de mise en œuvre « Des paroles aux actes » pour faire face aux catastrophes liées à l'eau et pour la coopération transfrontière*, établi au titre de la Convention sur l'eau en 2017-2018 avec l'UNISDR. L'Équipe spéciale sera invitée à examiner les moyens de promouvoir sa mise en œuvre et son utilisation. Elle examinera également les contributions aux processus mondiaux sur l'eau et les catastrophes, comme celles liées au Groupe d'experts de haut niveau sur l'eau et les catastrophes (HELP)².

Point 5 : l'eau et le changement climatique (11.40 -12.30)

7. L'Équipe spéciale sera tenue informée des dernières avancées concernant l'eau et le climat au titre de Conférence-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'accord de Paris, à savoir, les résultats de la vingt-quatrième Conférence des Parties de la CCNUCC (Katowice, 2-15 décembre 2018), le programme de travail de Nairobi, le Comité d'adaptation etc. Elle recevra également des informations concernant les processus liés, tels que le Partenariat de Marrakech, les Alliances Mondiales pour l'Eau et le Climat etc.

8. L'Équipe spéciale étudiera les différents moyens d'apporter des contributions aux processus de la CCNUCC. Les participants examineront plus particulièrement les moyens à employer pour attirer l'attention sur l'importance de l'eau, de la coopération régionale et transfrontière lors de la préparation de Contributions déterminées au niveau national (CDN), des communications de l'adaptation et dans le bilan mondial.

9. L'Équipe spéciale étudiera également les possibles contributions à d'autres événements mondiaux portant sur ce thème, tels que le Forum politique de haut niveau, le Sommet des Nations Unies sur le climat (23 septembre 2019) etc.

Point 6 : Financer l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières (14.30 - 15.15)

Publication de référence : Financer l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières : préparer des projets bancables ³

10. L'Équipe spéciale sera informée du lancement récent de la publication sur le financement de l'adaptation au changement climatique dans les bassins transfrontières, des formations dispensées sur la préparation de projets bancables en novembre 2018, et plus généralement de la coopération avec des banques multilatérales de développement dans ce domaine. Les participants examineront ensuite les activités de suivi possibles, telles que le projet d'atelier de formation, envisagé pour les régions Europe orientale et Asie à l'automne 2019.

11. Les membres de l'Équipe spéciale se pencheront également sur la coopération avec des fonds pour le climat, tels que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation.

Point 7 : Préparatifs pour la Journée mondiale de l'eau 2020 sur l'eau et le climat, notamment le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (15.15 – 16.00)

12. En 2020, la Journée mondiale de l'eau (22 mars) et la Journée météorologique mondiale (21 mars) seront axées sur l'eau et le changement climatique, tout comme le Rapport mondial sur

² Voir l'adresse suivante : <http://www.wateranddisaster.org/>

³ Voir l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/31224>

la mise en valeur des ressources en eau. À cet égard, l'état des préparatifs du rapport susmentionné, ainsi que des plans pour la Journée mondiale de l'eau 2020 et pour la note d'information de l'ONU-Eau sur l'eau et le climat sera présenté. L'Équipe spéciale sera invitée à formuler des observations.

13. Les participants échangeront sur la manière d'utiliser les événements mentionnés ci-dessus et les processus au niveau national et mondial pour attirer l'attention sur les questions liées à l'eau et au climat.

Point 8 : Futurs travaux sur les changements climatiques dans les bassins transfrontières entrepris au titre de la Convention sur l'eau (16.00 - 16.30)

Document d'information : Stratégie pour les futurs travaux sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières entrepris en application de la Convention (ECE/MP.WAT/2015/4)

14. L'Équipe spéciale se penchera également sur les futures activités envisageables, notamment le prochain atelier mondial, la prochaine réunion du réseau mondial de bassins et la plateforme pour le partage des expériences.

Point 9 : Coopération avec les partenaires et d'autres acteurs importants (16.30 - 17.15)

15. L'Équipe spéciale abordera la question de la coopération avec des acteurs importants du domaine de l'eau et du climat, tels que la Commission européenne, l'Alliance pour l'adaptation mondiale de l'eau (AGWA), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), l'Institut International de l'Eau de Stockholm (SIWI), le Partenariat mondial pour l'eau (GWP), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds mondial pour la nature (WWF) et d'autres acteurs. Ces partenaires et d'autres encore, sont invités à fournir des informations sur leurs activités en cours liées à l'eau et à l'adaptation au changement climatique, et à formuler leurs suggestions concernant la coopération.

16. L'Équipe spéciale examinera également les liens qui existent avec d'autres activités liées, menées au titre de la Convention sur l'eau, telles que sur la répartition de l'eau dans le contexte transfrontière et sur les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes.

Point 10 : Autres questions (17.15 - 17.30)

17. Au moment de la rédaction, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point. Les délégués souhaitant proposer des questions à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour doivent en informer le secrétariat dès que possible.

Point 11 : Clôture

18. Les Coprésidents prononceront la clôture de la réunion le mercredi 1er mai, à 17.30.
